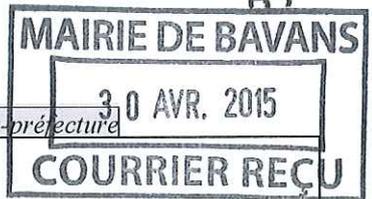


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 DÉPARTEMENT DU DOUBS  
 CANTON : Montbéliard-Ouest  
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard  
 COMMUNE : BAVANS (25550)  
 N° INSEE : 25048

2015/79



N° 19/2015

Nos réf. : AT/HB/DB/LF

**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DÉLIBÉRATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**



<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 01/04/2015	L'an deux mil quinze le neuf avril à vingt heures,
<b>DATE D'AFFICHAGE :</b> 09/04/2015	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de : <b>Madame Agnès TRAVERSIER, Maire</b>
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 27 Ayant donné procuration : 5 Absent excusé : 0 Absent : 0</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, LALLAOUA Nora, LIPSKI Jean-Pierre, NOIROT Catherine, SEGAUD Grégoire, DELMARRE Véronique, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne, MAKSOUUD Mourad, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Élisabeth, LOUYS Jean-Pierre. <i>Étaient représentés :</i> GIRARD Jean-Claude, MULLER-FRAS Stéphanie, BEDEZ Christian, GORGULU Alpay, PLANÇON Aurélie.
<b>OBJET :</b>  Travaux de rénovation de l'école primaire RADREAU / Bâtiment Bel Air 2	<i>Procurations données :</i> GIRARD Jean-Claude a donné procuration à ATAR Nathalie, MULLER-FRAS Stéphanie a donné procuration à DELMARRE Véronique, BEDEZ Christian a donné procuration à LIPSKI Jean-Pierre, GORGULU Alpay a donné procuration à DURY Bernard, PLANÇON Aurélie a donné procuration à JELIC Céline.
<b>RÉSULTAT DU VOTE :</b>  - Pour : 21 - Contre : 0 - Abstentions : 6	Monsieur Jean-Pierre LIPSKI est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal de Bavans, sur proposition de Madame le Maire:

- s'engage à réaliser et à financer des **Travaux de rénovation de l'école primaire RADREAU / Bâtiment Bel Air 2** dont le montant s'élève à 130 000.00 € HT soit 156 000.00€ TTC, situé rue des Anémones à 25550 BAVANS,

- se prononce sur le plan de financement prévisionnel suivant: (montants en € HT)

- |   |            |
|---|------------|
| • Fonds propres de la commune en fonction des participations attendues:                 | 45 890.00€ |
| • Emprunts:   | 0.00€      |
| • Subvention Conseil Général envisagée si pas de changement des critères d'attribution: | 39 000.00€ |
| • Fonds de concours PMA (Pays de Montbéliard Agglomération) :                           | 45 110.00€ |

- sollicite en conséquence le soutien financier du Département du Doubs et de Pays de Montbéliard Agglomération,

- demande l'autorisation de commencer les travaux avant intervention de la décision de subvention,

- s'engage à réaliser les travaux dans les deux ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise à la Préfecture le 09/04/15

Publiée le 09/04/15

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire

